



INTERDICTION DES APPAREILS MOBILES SUR L'ENSEMBLE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE, Y COMPRIS :



**LE BÂTIMENT : SALLES DE CLASSE,
CORRIDORS, CAFÉTÉRIA, TOILETTES,
BIBLIOTHÈQUE, ETC.**



**LES COURS EXTÉRIEURES, TERRAINS
SPORTIFS ET ZONES ADJACENTES
UTILISÉES PAR L'ÉCOLE.**



**DÈS L'ARRIVÉE SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE,
TOUS LES APPAREILS PERSONNELS DOIVENT
ÊTRE RANGÉS, DONC NON VISIBLES, ET
DÉPOSÉS ENSUITE DANS LE CASIER.**



**LES APPAREILS TECHNOLOGIQUES PRÊTÉS
PAR L'ÉCOLE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS EN
SALLES DE CLASSE OU À LA BIBLIOTHÈQUE
À DES FINS PÉDAGOGIQUES EXCLUSIVEMENT.**



**EN CLASSE
(FINS PÉDAGOGIQUES SEULEMENT)**



**À LA BIBLIOTHÈQUE
(FINS PÉDAGOGIQUES SEULEMENT)**



**INTERDIT – CORRIDORS ET
AIRES DE VIE COMMUNES**



**TÉLÉPHONES CELLULAIRES
(ET TOUS LES APPAREILS DE TÉLÉCOMMUNICATION)**



**MONTRES INTELLIGENTES
(AVEC FONCTION DE COMMUNICATION)**



ÉCOUTEURS



TABLETTES PERSONNELLES

ENSEIGNEMENT EXPLICITE DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

QUOI

À L'ÉCOLE LE SOMMET, JE RESPECTE L'INTERDICTION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES PERSONNELS

QUAND

DÈS MON ARRIVÉE DANS L'ÉCOLE

QUI

TOUS LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LE SOMMET

POURQUOI

-POUR DÉVELOPPER MES RELATIONS SOCIALES
-POUR FOCALISER SUR MA RÉUSSITE

OÙ

À L'INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE
- DANS LES CORRIDORS, DANS LES SALLES DE CLASSES, DANS LES AIRES DE VIE COMMUNES ET SUR LE TERRAIN DE L'ÉCOLE

COMMENT

-JE **RESPECTE** LES ENCADREMENTS SUR LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET JE **RESPECTE** L'ADULTE LORSQU'IL ME PARLE.
-JE **COLLABORE** LORSQUE L'ADULTE ME DEMANDE DE ME CONFORMER.
-JE **M'ENGAGE** EN LAISSANT MES APPAREILS PERSONNELS DANS MON CASIER OU À LA MAISON.